



PROGRAMME DE FORMATION

CONDUITE EN SÉCURITÉ DES PLATES-FORMES ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNEL (PEMP)

Conformément à la recommandation R486A de la CNAM

Document mis à jour le 10/06/2026

CATÉGORIES CONCERNÉES

Groupe A – PEMP à élévation verticale

Type 1A – Translation possible uniquement lorsque la plate-forme est en position basse

Type 3A – Translation commandable depuis la plate-forme lorsqu'elle est en position haute

Groupe B – PEMP à élévation multidirectionnelle

Type 1B – Translation possible uniquement lorsque la plate-forme est en position basse

Type 3B – Translation commandable depuis la plate-forme lorsqu'elle est en position haute

Le ou les groupes préparés sont définis dans la convention de formation, le devis ou la convocation.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Conduire et utiliser en sécurité les plates-formes élévatrices mobiles de personnel relevant des groupes préparés, conformément aux exigences de la recommandation R486A de la CNAM et aux dispositions du Code du travail.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des PEMP concernées
- Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux PEMP conformément à l'article R4323-55 du Code du travail et à la recommandation R486A de la CNAM
- Pouvoir se présenter aux épreuves du CACES® R486A correspondant aux groupes préparés
- Pouvoir obtenir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur conformément aux dispositions des articles R.4323-55 à R.4323-57 du Code du travail, après vérification de l'absence de contre-indication médicale, des connaissances et du savoir-faire nécessaires à la conduite en sécurité, ainsi que de la connaissance des lieux et des consignes applicables sur le site d'utilisation

PUBLIC VISÉ

Toute personne débutante ou expérimentée amenée à conduire et utiliser une PEMP dans le cadre de son activité professionnelle.

EFFECTIF

L'effectif est déterminé en fonction des groupes préparés, des moyens matériels mobilisés et des exigences de la recommandation R486A de la CNAM.

Le nombre de participants est défini de manière à permettre la réalisation des épreuves théoriques et pratiques dans le respect des unités de test (UT) prévues par le référentiel CACES® applicable.

L'effectif maximum est adapté au(x) groupe(s) préparé(s) et est généralement limité à 6 participants par PEMP disponible.

Document	Crée le	Indice	Modifiée le	Mis en place le
PROG_R486_01_PROGRAMME R486A	05/06/2026	1		10/06/2026

PRÉREQUIS

Comprendre les consignes écrites et orales en français.

En cas de tests secs :

Conformément aux articles R.4323-55 à R.4323-57 du Code du travail, le candidat doit avoir bénéficié préalablement d'une formation à la conduite adaptée à l'équipement concerné et disposer des connaissances et du savoir-faire nécessaires à sa conduite en sécurité. Pour se présenter au test CACES®, le candidat doit présenter une attestation établie par un organisme spécialisé ou par son employeur, mentionnant qu'il a bénéficié d'une formation lui permettant à minima de disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique définis en annexe de la recommandation R486A de la CNAM.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

RIS FORMATION étudie toute situation particulière afin de proposer les adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles compatibles avec les exigences de la recommandation R486A. Pour toute demande spécifique, contacter le référent handicap au 01 69 43 28 64.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Après validation du devis ou de la convention de formation et réalisation des formalités administratives nécessaires, délais d'accès généralement sous 2 semaines, selon les disponibilités et les éventuelles contraintes réglementaires ou de financement.

Sessions hebdomadaires.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Méthode active participative et interrogative
- Exposés illustrés
- Études de cas
- Démonstrations
- Exercices pratiques progressifs en hauteur
- Analyse des situations rencontrées
- Débriefings collectifs et individualisés

Alternance entre apports théoriques et mises en application pratiques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Moyens pédagogiques

- Support pédagogique remis aux participants
- Documentation technique
- Supports numériques
- Diaporama de formation
- Questionnaires d'évaluation

Moyens techniques

- Salle de formation équipée
- Vidéoprojecteur
- Aire d'évolution adaptée et sécurisée

Document	Crée le	Indice	Modifiée le	Mis en place le
PROG_R486_01_PROGRAMME R486A	05/06/2026	1		10/06/2026

- PEMP correspondant aux groupes préparés (nacelles de type 1A, 3A, 1B et/ou 3B selon les groupes)
- Zone de manœuvre avec obstacles et marquage au sol
- Équipements de protection individuelle : harnais de sécurité, casque avec jugulaire, gants, chaussures de sécurité
- Ligne de vie ou points d’ancrage conformes à la réglementation

ENCADREMENT

Formation assurée par un formateur qualifié. Lorsque la prestation comprend des épreuves CACES®, celles-ci sont réalisées par un testeur qualifié et autorisé par un organisme testeur certifié (OTC).

CONTENU DE LA FORMATION

Formation théorique commune aux deux groupes :

- Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l’acte de conduire
- Connaître la technologie et la classification des PEMP (groupes A et B, types 1 et 3)
- Identifier les caractéristiques techniques et les limites d’utilisation des PEMP
- Comprendre les notions élémentaires de physique : stabilité, effets du vent, charge admissible
- Connaître et maîtriser les risques liés à l’utilisation des PEMP (chute de hauteur, heurt, écrasement, électricité)
- Connaître les équipements de protection individuelle (EPI) et les règles de leur utilisation
- Savoir analyser les conditions du site avant utilisation (plan de prévention, protocole de sécurité)

Formation pratique suivant le groupe concerné :

- Réaliser les prises de poste et les vérifications avant utilisation de la PEMP
- Revêtir et contrôler les équipements de protection individuelle (EPI) en particulier le harnais
- Effectuer les manœuvres de mise en place, d’élévation et de déplacement en sécurité
- Travailler en hauteur depuis la plate-forme dans le respect des consignes de sécurité
- Gérer les situations d’urgence et appliquer les procédures de descente de secours
- Effectuer la fin de poste, les opérations d’entretien quotidien et la maintenance de 1er niveau

SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation

- Mise en situation pour évaluer les acquis en cours de formation
- Examen théorique : Questionnaire à choix multiples (QCM) – réussite à 70 % minimum
- Examen pratique de conduite de la ou des PEMP – réussite à 70 % minimum
- Maximum 6 UT de tests pratiques par jour d’évaluation et par testeur

Les épreuves certificatives CACES® sont réalisées conformément aux dispositions de la recommandation R486A de la CNAM et au référentiel de certification en vigueur.

Unités de test (UT) par groupe

L’épreuve théorique est commune aux deux groupes : 1 UT (soit 1 heure)

Cat.	Désignation	UT pratiques	Code RS
A	PEMP Groupe A (types 1A et 3A) – élévation verticale	1 UT	RS7000
B	PEMP Groupe B (types 1B et 3B) – élévation multidirectionnelle	1 UT	RS7001

Évaluation de l'action de formation

- Évaluation à chaud du niveau de satisfaction immédiat des participants
- Une évaluation à froid peut être conduite si prévue à la convention de formation

Suivi

- Attestation de présence individuelle et de réussite et/ou échec
- Délivrance du CACES® R486A – Validité 5 ans – en cas de réussite aux épreuves certificatives
- Attestation de fin de formation

DURÉE

La durée est adaptée au nombre de groupes préparés, à l'expérience des participants et aux besoins identifiés lors de l'analyse préalable.

Type de formation	Durée
Formation initiale + tests	De 2 à 5 jours
Formation de recyclage + tests	De 1 à 3 jours
Tests secs (sans formation préalable)	Selon les catégories concernées

LIEU

Formation réalisée en sous-traitance avec un partenaire certifié OTC, dans un centre partenaire situé dans le département 91, ou en intra-entreprise sur site client.

TARIF

Tarif communiqué sur devis ou convention de formation. Tarifs accessibles sur notre site internet, dans nos centres de formation et sur demande.